

## Déjeuner du Cercle Europe et économie sociale

avec

### Monsieur Frank ENGEL

Député européen, Membre du groupe du Parti Populaire Européen

21 décembre 2011

Monsieur Frank Engel a été l'invité du dernier déjeuner du Cercle de l'année 2011 afin de présenter l'état des travaux du Parlement européen dans le domaine de l'économie sociale et, plus globalement, l'état actuel de l'Union européenne. Parmi les sujets évoqués par M. Engel : le statut européen des mutuelles et la déclaration écrite 84/2010 à l'initiative de cinq députés européens<sup>1</sup>, les pensions et retraites professionnelles. Il a évoqué la nécessité urgente de réforme dans le contexte de crise actuel.

**Avec quatre autres députés, Frank Engel est l'un des auteurs d'une déclaration écrite sur l'application des principes de subsidiarité et de diversité dans la définition des missions particulières que les États membres attribuent aux logements sociaux.**

**Il a également participé à la proposition de résolution sur l'égalité d'accès aux marchés publics dans l'Union européenne et dans les pays tiers et sur la révision du cadre juridique des marchés publics, notamment des concessions (dossier sur lequel il est nommé rapporteur pour avis suite à la proposition législative de la Commission européenne le 20 décembre).**



Frank ENGEL,  
Député luxembourgeois,  
Parti chrétien social  
luxembourgeois,  
Membre du Parlement  
européen depuis 2009.

Suite à des études de droit à l'université de Bruxelles et de Metz, Frank Engel devient l'assistant de Jacques Santer au Parlement européen de décembre 1999 à juin 2001. Elu secrétaire général du groupe parlementaire CSV à la Chambre des députés luxembourgeoise (de juin 2001 à juin 2009), il est également membre du comité national de la Jeunesse chrétienne sociale.

Député européen depuis 2009, il est membre de la commission libertés civiles, justice et affaires intérieures et membre suppléant de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs.

Sans revenir sur les initiatives évoquées ci-dessus qui ont fait, par ailleurs, l'objet de développements au cours d'autres déjeuners du Cercle, ce compte-rendu se concentra sur *les messages clé transmis par Monsieur Engel ainsi que sur les échanges entretenus avec les membres du Cercle.*

Selon Frank Engel, le commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires Sociales et à l'Inclusion, Laszlo Andor, n'est malheureusement pas à la hauteur des attentes concernant les **pensions**, et ce, même si le **débat est difficile du fait des différentes approches nationales.**

<sup>1</sup> Marc Tarabella (S&D), Régina Bastos (PPE), Pascal Canfin (Verts/ALE), Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL) et Renate Weber (ADLE).

Prenant l'exemple de son pays, le Luxembourg, sans réforme des pensions, l'endettement sera de 400% d'ici une génération. L'âge moyen de la retraite est de 57 ans, alors que l'âge légal est de 65 ans. Avec la France, il s'agit de l'un des pays européens avec le taux d'emploi le plus bas. Avec l'accord des membres du Cercle, cette situation relève aussi bien du comportement des entreprises que des salariés.

Il faut ajouter à cela la **transformation du rôle des banques** et leur doute croissant de rentabilité des opérations à long terme engendrant l'écroulement progressif de l'assurance-vie. Pour M. Engel, le cœur du problème est la création monétaire.

Sur le rôle renforcé de l'économie sociale en Europe, M. Engel a évoqué deux grands sujets :

▸ **le dossier du statut européen des mutuelles**

Suite à la déclaration écrite des députés, la Commission européenne, disposant du monopole de l'initiative législative, est désormais priée de s'en occuper au plus vite.

▸ **les pensions/retraites professionnelles**

Le problème est le financement des régimes légaux. Les gens travaillent de plus en plus tard, au Danemark, l'âge légal du départ en retraite est fixé à 71 ans.

Il existe un réel conflit au sein du Parlement européen et des Etats membres entre ceux qui veulent davantage d'Europe dans le domaine, et ceux qui en veulent moins.

Pour M. Engel, il faut **augmenter les finances de l'UE et diminuer celles des Etats**. Il soutient que les mesures du « six-pack », qui comprend cinq règlements et une directive dans le but de renforcer la gouvernance économique, est démocratiquement infaisable. Il est impossible que les dépenses budgétaires baissent de 3 à 4% par an en France, de 10% en Italie, etc....il considère cela comme une « illusion », l'endettement n'est possible que s'il y a des investissements derrière.

Frank Engel considère en effet **urgent de repenser le budget de l'Europe**. Il est clair que la monnaie unique est vulnérable sans un budget conséquent, il faut augmenter significativement le budget pour stabiliser durablement la monnaie : **2012 sera une année charnière** pour voir si ça marche ou pas.

M. Engel estime qu'il ne reste plus beaucoup de temps, « nous verrons dans les 6 mois à venir » si les mesures prises permettent à l'Europe de tenir encore debout.

Selon lui, il faut **faire des économies d'échelle** : il a évoqué à ce titre les 2000 ambassades de l'UE présentes dans le monde, les 93 000 diplomates européens en service, les infrastructures de transport et d'énergie (seul un train sur trois peut franchir les frontières faute de capteur adapté), la coopération en matière de recherche et de développement...

Un plan de rigueur pour une réduction de la dette sur le long terme est indispensable.

Les membres du Cercle ont évoqué **le budget social au cœur de la crise** : le déficit accumulé de la sécurité sociale, des retraites, du logement...Et face à la croissance démographique dans nos pays, on ne vivra pas une stagnation à la japonaise, une réforme du système en profondeur est nécessaire.

On a longtemps livré une confiance aveugle au marché et libéralisme, jusqu'à ce que le modèle s'écroule.

Sur le fait que les entreprises de l'économie sociale ont mieux résisté à la crise, M. Engel considère cela comme un « angélisme », le secteur mutualiste est effectivement une solution d'avenir, mais il n'est pas forcément vrai qu'il ait été moins touché par la crise.

Les membres du Cercle ont insisté sur **l'absence de statut européen des mutuelles dommageable** à une coopération européenne, voire internationale. Il est impossible à l'heure actuelle de créer une union internationale des mutuelles, et ce malgré la volonté. L'idée d'un **socle universel de protection sociale** est clé.

Les membres du Cercle ont soulevé la question : « **Comment contrôler les budgets sociaux en Europe ?** »

Pour y répondre, M. Engel a une nouvelle fois pris l'exemple du Luxembourg : la croissance tient au fait que le pays attire de la main d'œuvre étrangère qui cotise, mais le réservoir va se tarir et la tendance peut se renverser très rapidement. Nous sommes actuellement incapables de construire un système viable en lui-même. Les retraites sont considérées comme 'une variable d'ajustement'.

Un membre du Cercle a évoqué la **responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le monde bancaire** et l'**idée d'une labellisation de l'action des banques**. Celles ayant obtenues une appréciation favorable pourraient avoir accès à des appels d'offre. C'est tout l'inverse de Bâle III qui a une vision à très court terme.

La discussion s'est conclue sur le modèles des assurances sociales, créées en Allemagne, et à développer dans les pays émergents.

✚ Deux nouveaux membres potentiels du Cercle ont présenté leur organisation :

- **L'ADIE**, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, crée en 1989 par Marie Nowak, ayant pour vocation de créer des crédits pour des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire. L'Adie propose 10 à 12 000 microcrédits personnels et professionnels par an.

Sur le microcrédit, la vision de la France est différente de celle de l'Europe : en France, on offre de l'accompagnement avec le microcrédit.

- **L'UNIOPSS** : Unir les Associations pour développer les solidarités en France. Elle regroupe 25 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, au travers de 23 Uriopss (Unions régionales) et 110 fédérations et unions nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

*Le prochain déjeuner du Cercle Europe et économie sociale aura lieu le 13 janvier et accueillera Monsieur Emmanuel Vallens, coordonnateur des politiques du marché unique à la Commission européenne, qui s'exprimera notamment sur le grand sujet de l'entrepreneuriat social.*

Le déjeuner aura lieu au **Bistrot de Paris, 33, rue de Lille, Paris 7ème**.